



**Déclaration liminaire à la CAPC du 28 mai 2013**  
**Tableau d'avancement**  
**AC ACP2 ACP1 et recours en notations**

Monsieur le président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la formation des tableaux d'avancement aux grades d'ACP2 et ACP1.

Nous vous rappelons que le SNAD CGT est pour la linéarité de la carrière ainsi que notre opposition aux doubles sanctions (non proposition au TA pendant au moins 3 ans suite à sanction disciplinaire).

Nous vous rappelons également que nous sommes sur des Tableaux d'avancement et non sur des Listes d'Aptitudes, un agent s'étant vu infliger une note d'alerte une année ne doit pas être privé d'avancement les années suivantes.

Vous devez être conscients que dans la période actuelle, les Tableaux d'Avancement restent pour les agents la seule possibilité d'amélioration salariale.

Depuis le début de l'année 2013, les seules bonnes nouvelles ont été la suppression de la journée de carence, dont nous déplorons toujours la non mise en application immédiate, et la transformation du 8ème échelon « spécial » en échelon normal.

Le chapitre des mauvaises nouvelles est quant à lui plus proche du tome encyclopédique...

C'est **Austérité** de A à Z: blocage des salaires, suppressions et regroupement de services, réductions des emplois publics, baisse des promotions, baisse des budgets de fonctionnement etc... nous pourrons y ajouter dans un très proche avenir bien d'autres mesures rétrogrades (notamment liées aux retraites) sans parler de l'accord scélérate ANI (Accord National Interprofessionnel) rejeté par les organisations syndicales représentatives majoritaires mais plébiscité par le MEDEF.

Une fois de plus ce sont les salariés qui vont payer une crise qui n'est pas la leur.

Nous sommes extrêmement loin du changement promis par le candidat Hollande.

Toujours rien de concret sur la lutte sur les fraudes fiscales malgré de belles diatribes suite à l'affaire Cahuzac et au sein de la Maison Douane, nous ressentons plus que jamais une profonde inquiétude quant à notre avenir lorsque nous découvrons sans surprise le document (FOURNEL bis) fourni pour le GT du 11 avril sur le PSD et le diagnostic sur l'exercice des missions douanières.

Les élus du SNAD CGT